

IL Y A HERBE ET HERBE

Michka Seeliger-Chatelain

ERES | « Chimères »

2014/1 N° 82 | pages 43 à 48

ISSN 0986-6035

ISBN 9782749241180

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-chimeres-2014-1-page-43.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Il y a herbe et herbe

Jean-Philippe Cazier : *Vous dites que fumer de l'herbe vous a permis d'échapper à une forme de rationalité trop stricte. Est-ce que vous diriez que le cannabis a rendu possible, pour vous, un nouveau rapport au monde et à soi, de produire une forme de subjectivité?*

M. : Le mot « cannabis » est encore plus vague que le mot « vin ». Il y a un monde entre le gros rouge de base et un grand cru élevé avec amour. Le shit frelaté n'a rien à voir avec les haschichs himalayens mythiques. Quand je parle d'herbe, je veux dire de l'herbe fumée pure, sans tabac, et provenant de variétés de type sativa, mentalement stimulantes, plutôt que de variétés de type indica, physiquement relaxantes. Je fume depuis le début des années 1970, et l'herbe a eu effectivement un impact sur mon rapport au monde et à moi-même – un rapport que je trouve positif, sinon j'aurais arrêté depuis longtemps. Pour l'essentiel, l'herbe a exacerbé ma connexion avec la nature et avec l'invisible. Elle m'a aussi rendue plus attentive à mon intuition. L'intuition est aux antipodes du rationnel. À mon avis, elle lui est supérieure, car elle émane d'un autre niveau de réalité, plus vaste. Tout cela nous renvoie à l'invisible, au subtil. À un mode de vie où l'on prend des décisions non pas en fonction de ce que nous dit le mental mais en fonction des émotions, du ressenti. Du feeling. *Do what feels good*. Il est d'ailleurs curieux de constater à quel point l'anglais,

• Écrivain et éditrice.

pragmatique, se prête mieux que le français, cartésien, à exprimer ces notions simplissimes. Je considère l'herbe comme un potentialisateur : elle nous fait être encore plus qui nous sommes. Elle peut donc avoir des effets très contrastés. Pendant la guerre du Vietnam, on avait déjà remarqué qu'elle donnait envie de se battre aux Viêt-Cong, motivés par des sentiments patriotiques, alors qu'elle retirait toute envie de se battre aux GI démotivés par une guerre à laquelle ils n'adhéraient pas. L'herbe, lorsqu'elle est de qualité, est une amie pour moi parce qu'elle m'aide à voir les choses plus clairement, à prendre les bonnes décisions, à recourir à ma créativité. Elle me connecte subtilement avec l'invisible et avec mon moi multi-dimensionnel.

J.-P. C. : *Vous situez le cannabis dans la catégorie des « plantes enseignantes », ce qui évoque la possibilité d'un rapport avec le végétal qui ne serait pas anthropocentré. Comment définissez-vous cette catégorie des « plantes enseignantes » ?*

M. : Tout ce qui est a une conscience. Certaines plantes sont des enthéogènes, c'est-à-dire qu'elles ont la capacité de nous connecter avec le divin, en nous et autour de nous. Diverses cultures utilisent rituellement le peyotl, les champignons « magiques », l'ayahuasca et bien d'autres végétaux encore, pour se connecter au monde des esprits. L'Occident nous enseigne que les esprits n'existent pas – sans avoir jamais fourni la preuve de leur non-existence. C'est un postulat érigé en vérité, l'une de ces croyances qui nous conditionnent à notre insu. Ces plantes nous ouvrent à une dimension reniée par l'Occident. En ce sens, elles sont fondamentalement contestataires.

J.-P. C. : *L'idée de « plantes enseignantes » semble perturber un type de rapport à la nature où celle-ci apparaîtrait comme l'objet muet d'un discours qui s'applique sur elle, mais face auquel elle n'aurait rien à dire. Quelles sont les traditions qui ont développé ou développent ce type de rapport au végétal, où le végétal enseigne et où l'homme est, en quelque sorte, à la place du disciple ?*

M. : Les Indiens Shipibo, et d'autres ethnies d'Amazonie péruvienne, entre autres, considèrent que les plantes sont les maîtres par lesquels les humains peuvent apprendre à déchiffrer les mystères de l'univers. Pour être réceptif à l'esprit des plantes enseignantes, pour en recevoir la connaissance, le futur chamane s'isole en forêt afin de les « diéter », parfois pendant de très longs mois. Pour cela, il se soumet à une ascèse rigoureuse : il doit s'abstenir de toute activité sexuelle, ne pas manger

de viande, de matières grasses, de sucre ou de sel, et surtout absorber chaque jour la plante dont il veut recevoir la sagesse. La plante « diétée » est choisie en fonction de ce que l'on veut apprendre : le monde des rêves, le monde de l'eau, etc. Dans ces cultures, c'est par les plantes que les chamanes obtiennent connaissance et pouvoir, alors que dans d'autres traditions, d'ailleurs plus nombreuses, c'est le battement rapide du tambour qui permet au chamane de se rendre dans le monde des esprits, et d'y acquérir connaissance et pouvoir. Encore une fois, notre société rationaliste part du principe que les esprits n'existent pas, donc les anthropologues ont longtemps considéré les chamanes comme des imposteurs. Heureusement notre cartésianisme est en train de craquer aux coutures, et un nombre croissant d'Occidentaux accepte enfin de prendre en compte des phénomènes qui sortent complètement du cadre de ce que nous considérons comme possible.

J.-P. C. : *Vous dites qu'il existe également en Europe une tradition du chanvre, tradition sans doute oubliée à cause du discours de la prohibition qui tend à s'imposer un peu partout sur ce sujet.*

M. : Il y a eu en France, pendant des siècles, de multiples utilisations du chanvre. Rabelais lui consacre un livre entier, et estime que si les plantes devaient s'exprimer, elles prendraient le chanvre pour « Roy ». On en a fait des vêtements, des cordes, des voiles pour les caravelles, on s'est nourri de ses graines, etc. Pour le reste, la connaissance des plantes et de leurs effets était l'apanage des « sorcières » (mot dérivé de « sourcières » – celles qui savaient trouver les sources?). Leur capacité à utiliser les végétaux à diverses fins leur a valu d'être perçues comme une menace par l'Inquisition, qui a brûlé des milliers de femmes, et leurs connaissances se sont perdues avec elles. Si bien qu'il est impossible aujourd'hui de savoir ce qu'il en était.

J.-P. C. : *Dans une interview à Libération, vous suggérez que l'opposition occidentale actuelle au cannabis est due en partie au fait que celui-ci provient d'Orient. Pensez-vous que ce rejet du cannabis est aussi un moyen pour l'Occident de construire une image de sa propre histoire et de sa propre culture ?*

M. : Le rejet viscéral du cannabis par la société occidentale – rejet qui est en train de mollir – est dû à mon sens au fait qu'il a été pendant si longtemps perçu comme foncièrement étranger. Ce qui est étranger fait peur, et le rejet de ce qui est étranger renforce les sentiments identitaires. Dans notre société, les états de confusion et la non-

maîtrise ponctuelle de la pensée rationnelle sont tolérés, tant qu'ils sont dus à l'alcool. La France, « fille aînée de l'Église », a développé un rapport particulier avec le vin, qui est l'un des fleurons de la culture française. Le vin est véritablement sacré dans les sociétés catholiques puisque, lors de la communion, il devient le sang du Christ. En Inde, c'est l'inverse : le cannabis est lié au culte de Shiva, alors que, pour les Brahmanes, la boisson alcoolisée est fondamentalement impure. Notre attitude face à ces substances a des racines profondes, dont nous n'avons pas conscience la plupart du temps.

J.-P. C. : *On pourrait aussi imaginer qu'en privilégiant l'idée d'un Occident rationnel excluant ces états de confusion liés à la consommation de cannabis – la rationalité et la maîtrise rationnelle de sa propre pensée étant comprises comme les conditions de la moralité, ou du progrès, ou la réalisation de l'humanité de l'homme –, nos sociétés rejetteraient les effets du cannabis du côté du « barbare », de l'immoral, etc., autant de caractères attribués, d'un point de vue occidentalocentré et raciste, à l'étranger... Ce rapport de l'Occident au cannabis conduit à parler de la prohibition. À quel moment apparaît cette prohibition et quelles sont les justifications invoquées pour la légitimer ?*

M. : La prohibition du cannabis a pris son essor aux États-Unis au début du xx^e siècle, et elle a été graduellement imposée au monde entier par le biais des traités internationaux. Ce sont les travailleurs saisonniers mexicains, les matelots à l'escale dans le port de la Nouvelle-Orléans, les premiers jazzmen, qui ont commencé à répandre la marijuana dans les années 1930, et qui l'ont fait connaître aux Beatniks. Mais c'est par les jeunes hippies qu'elle est entrée dans la société blanche, à la fin des années 1960. Ceux-ci la considéraient comme le sacrement qui permettait de rompre avec les valeurs bourgeoises traditionnelles, de décrocher de la société compétitive et consumériste. Cela a fait souffler un vent de panique sur les pays occidentaux, qui ont tous voté dans l'urgence un arsenal de lois extrêmement répressives (la France en 1970), lois qui sont toujours en vigueur. Rappelons que, chez nous, le simple fait de louer le cannabis est considéré comme une « incitation à la consommation de stupéfiants », délit passible de prison. Qu'est-ce donc qu'un « stupéfiant » ? La réponse est déconcertante : c'est une substance inscrite au Tableau des stupéfiants. Il n'y a pas d'autre définition. La loi ne justifie pas la prohibition, elle se contente de la mettre en œuvre. Elle reflète les valeurs de la société.

J.-P. C. : *La prohibition s'accompagne d'une certaine représentation du consommateur, qui en fait un étrange personnage chez lequel s'articulent des dimensions qui a priori n'ont pas nécessairement de rapport. Est-ce que vous diriez que la prohibition du cannabis est révélatrice d'un type de pouvoir qui fonctionne en produisant et ciblant les individus ?*

M. : De façon lapidaire, on peut dire que la police doit faire son tableau de chasse, et qu'il est moins risqué, et plus facile, de contrôler des jeunes issus de milieux défavorisés que des fils de notables. Si bien que la répression anti-cannabis touche principalement ceux qui sont en voie d'intégration dans nos sociétés tout en demeurant visiblement différents : les jeunes issus de l'immigration maghrébine en France, les latinos et afro-américains aux États-Unis.

J.-P. C. : *Dans d'autres cultures que la culture occidentale, le cannabis a d'autres significations, une autre valeur...*

M. : Le cannabis a participé en Inde à des rituels sacrés depuis des temps immémoriaux. À l'origine, il était absorbé sous la forme d'une boisson préparée avec des plantes fraîches et du lait. Puis, au XIX^e siècle, le tabac, originaire des Amériques, est arrivé en Inde, apportant avec lui l'acte de fumer. Au fil du temps, et de son passage à l'Occident, l'utilisation du cannabis s'est faite de plus en plus profane. L'herbe a fait son entrée dans notre société dans les années 1960 comme un symbole de la contre-culture. Un demi-siècle plus tard, cette connotation a disparu pour les jeunes qui découvrent le cannabis à leur tour, et qui le mettent un peu sur un pied d'égalité avec la bière. Plus l'utilisation qu'on en fait est fragmentée et fréquente, plus il est difficile de retrouver cette dimension sacrée, cosmique si l'on veut, qui nous relie au grand Tout.

J.-P. C. : *Vous avez écrit un livre sur les usages thérapeutiques du cannabis. Ces usages concernent généralement le corps. Connaissez-vous des exemples de thérapies psychiques utilisant le cannabis ?*

M. : Depuis mon premier livre, *Le dossier vert d'une drogue douce*, paru en 1978, j'ai écrit plusieurs livres sur le cannabis. Le dernier en date traite des usages thérapeutiques parce que nous nous trouvons à un moment charnière de son histoire : en dépit des efforts des gouvernements occidentaux pour en interdire l'étude, la réalité de ses vertus médicinales commence à être connue du grand public. À l'heure actuelle, tous les grands laboratoires pharmaceutiques travaillent à l'élaboration de médicaments qui en sont tirés ou qui l'imitent par

synthèse. Je ne connais pas de thérapies psychiques basées sur son usage, mais l'on peut considérer qu'une bonne partie de ceux qui l'utilisent font de l'automédication dans ce sens. Il y a une sorte de sagesse innée du corps qui nous fait aller vers ce qui contribue à notre bien-être : boire quand nous avons soif, manger quand nous avons faim, etc. Je pense que si l'usage de l'herbe et du haschich est si répandue malgré son interdiction, c'est parce que, pour beaucoup de gens, il aide à se sentir bien. Au moins dans un premier temps. Parce qu'après, tout se complique. Plus on fume fréquemment, plus ces effets « désirables » du cannabis ont tendance à s'estomper, et plus on risque de fumer par habitude, surtout si on le mélange avec du tabac. C'est alors qu'on risque de confondre le vaisseau avec le but du voyage. Je voudrais rappeler que le cannabis n'est ni bon ni mauvais : comme n'importe quel outil, il est bénéfique ou nuisible selon l'usage qu'on en fait.